

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

	Nom de l'exploitant	Numéro de permis				Date d'inspection			
	La Garderie le Jardin du Soleil (2016) Inc.	arderie le Jardin du Soleil (2016) Inc. 2017031				Le 29 octobre 2025			
	lom de l'établissement Numéro de téléph					téléphone			
	Le jardin du soleil 2016					(506) 532-1337			
	Adresse								
	3894 134 Route Shediac Bridge NB E4R 1T7								
	Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste					
	Celina Boudreau Chiasson			Mentor en assurance de la qualité					
	Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ	lement		limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité		
	21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont déli planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux et aux intérêts de chaque enfant.		21		12 no	v. 2025			
	Commentaires : Durant la visite, la Mentore en Assurance de la Qualité n'a pas été en mesure de faire l'observation de la planification et la documentation des activités quotidiennes d'un local puisqu'elle est manquante. Le membre du personnel de ce local à mentionner que la planification a été complétée, mais n'est pas à l'établissement. La programmation des activités quotidiennes doit répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant et doivent être délibérément planifiée et documentée.								
	Commentaires généraux								
La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance.									
La Mentore en Assurance de la Qualité est présente pendant les jeux extérieurs, l'heure du dîner ainsi que durant l'heure de repos. Durant l'heure de repos, la Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants qui ne font plus la sieste participer à des jeux calmes avec un membre du personnel.									
La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants : - Le ratio et le nombre maximal d'enfants - Affiché dans un endroit bien en vue dans l'établissement - Les dossiers d'incidents - Les activités quotidiennes - L'aire de jeu intérieur									
	- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur								
L	Durant la visite, le ratio est respecté.								
_	original signé par Celina Boudreau Chiasson Signature de la personne responsable de la délivrance de	e D	ate	Le 3	0 octo	obre 2025			
	permis								

original signé par			
Michelle Gallant	Le 30 octobre 2025		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date		